

1780.
2 novembre, Québec. Le lieutenant-gouverneur Cramahé à Pierre du Calvet (en français). Accusant réception de ses lettres au général. A cette époque de danger il est impossible de traiter les prisonniers aussi bien qu'en temps de paix. Page 134
- 4 novembre, au large de Sillery. Pierre du Calvet à madame Lapierre (?) (en français). Instructions sur le soin de ses affaires. Déclare qu'il est innocent; son arrestation est due à ses ennemis, Mabane entre autres; cause de l'inimitié de Mabane; détails sur le traitement qui lui est infligé. 135
- 6 novembre, Sorel. Le capitaine Le Maistre au capitaine Mathews. Rapport de l'examen du moulin de du Calvet, à Yama-ka. Fera les observations sur la rivière Sorel, ainsi qu'il en a reçu instruction. 148
- 8 novembre, au large de Sillery. Pierre du Calvet au général Haldimand (en français). Se plaignant de son traitement et demandant les raisons de sa détention. 150
- 10 novembre. Le général Haldimand à ———. S'assurer de ce que du Calvet a dit dans sa lettre à madame Laprière (ou Laprise) mentionnée dans la lettre à M. Powell. 154
- 10 novembre, Québec. Le lieutenant-gouverneur Cramahé à Pierre du Calvet (en français). L'avertissant qu'on lui remettra ou qu'on enverra ses lettres d'affaires ou de famille, mais qu'on retiendra les autres, comme celle à madame Laprière. 155
- 11 novembre, au large de Sillery. Pierre du Calvet au général Haldimand (en français.) Se plaint qu'il ne lui soit pas permis de représenter l'état dans lequel il se trouve. Offre sa soumission sans condition. 156
- 14 novembre, Québec. Le lieutenant-gouverneur Cramahé au grand prévôt Prentice. Mandat pour transférer du Calvet du *Canceaux* à la prison de prévôt. 159
- 16 novembre, Chamblly. Le capitaine Le Maistre à Haldimand. Résultat de l'interrogatoire des personnes qui sympathisaient avec les rebelles. 160
- 19 novembre, Québec. Pierre du Calvet au même (en français). Offre de laisser confisquer tous ses biens s'il ne prouve pas son innocence par sa conduite ultérieure, et déclare qu'il n'a rien fait de mal. 161
- 25 novembre, Québec. Le même au même (en français). Demande d'être remis en liberté au plus-tôt. 163
- 26 novembre, Québec. Le même au même (en français). Demande qu'on l'envoie à Londres. 165
- 6 décembre, Québec. Le même au même (en français). Représente sa situation et donne des détails sur ses services passés. Offre d'accomplir les conditions pour sa mise en liberté. 166
- 28 décembre, Montréal. Madame Cazeau au même (en français). Exposant les services et l'innocence de son mari, maintenant prisonnier. 176
1781.
6 juillet, Québec. Le général Haldimand à lord George Germaine. Exposant les mesures qu'il a prises pour s'emparer des personnes qui sympathisaient avec les rebelles, du Calvet, entre autres; aussi contenant une lettre de sir Henry Clinton relativement aux desseins de l'ennemi, à la suite de quoi a été publiée la proclamation sur le grain et les animaux. 179
- 23 septembre, Québec. Pierre du Calvet au général Haldimand (en français). Demandant d'être envoyé à Londres. 182
- 6 octobre, Québec. Le même au même (en français). Renouvelle sa demande d'être envoyé à Londres. 183
- 7 octobre, Saint-François. Le capitaine Schmid au même (en français). A permis aux Sauvages d'aller à la chasse. Rapport relativement à du Calvet et son beau-frère Saint-Pierre; recommande d'interroger le dernier. 184